

Questions orales

Si j'ai bien compris, tous les premiers ministres qui ont signé ce communiqué à Edmonton, l'été dernier, pensaient qu'avant d'étudier la réforme constitutionnelle il fallait au préalable adopter une résolution visant à ramener le Québec au sein de la Confédération.

LE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je puis dire sans hésiter au premier ministre qu'après en avoir longuement discuté avec des Canadiens de l'Ouest le caucus de l'ouest de notre parti s'est dit aujourd'hui en faveur de ce principe.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Au grand complet!

M. Hnatyshyn: Avec ou sans les sénateurs?

M. le Président: A l'ordre.

M. Axworthy: Monsieur le Président, tout ce que je puis dire, c'est qu'il est un peu inconvenant de la part d'un parti qui n'a adopté aucune position et qui veut abolir le Sénat de se moquer de la détermination des Canadiens de l'Ouest en vue d'améliorer et de rendre plus équitable la représentation des provinces dans cette institution fédérale. Nous sommes disposés à énoncer notre position par écrit et en public.

Le gouvernement approuve-t-il les principes fondamentaux de la réforme du Sénat et l'objectif d'un Sénat élu où les provinces soient représentées équitablement? Le gouvernement va-t-il formuler des propositions d'ici 18 mois de sorte que les Canadiens de l'Ouest et des autres régions sachent qu'ils peuvent obtenir beaucoup plus de la part d'Ottawa que ne leur en donne actuellement le gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je mets mon collègue en garde. S'il veut se lancer dans ce genre de discussion, dans le but manifeste d'exacerber d'éventuels problèmes régionaux, je lui signale que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, le taux de chômage, un indice important de l'activité économique, a diminué de la façon suivante: c'est au Manitoba que le taux de chômage est le plus faible au Canada.

M. Riis: Grâce au gouvernement néo-démocrate.

M. Mulroney: Vient ensuite l'Ontario, suivi par la Saskatchewan et enfin l'Alberta. Voilà le progrès et l'égalité réalisés grâce à une représentation équitable au gouvernement élu du Canada, ce qui faisait souvent défaut sous un régime libéral.

M. Murphy: La situation de l'Alberta était meilleure à l'époque.

M. Mulroney: La situation de l'Alberta était meilleure avant que le NPD s'en mêle.

M. Riis: Allez dire cela dans la circonscription de Kilgour.

M. Mulroney: Quand M. Broadbent apprendra qu'ils n'ont encore pas su se taire, ils auront des ennuis.

Des voix: Oh, oh!

• (1425)

M. Mulroney: Croyez-moi, le téléphone ne va pas déranger.

J'invite mon collègue à se reporter à la déclaration d'Edmonton, faite après la 27^e conférence annuelle des premiers ministres tenue du 10 au 12 août, où l'on peut lire ceci: «Les premiers ministres provinciaux ont convenu à l'unanimité d'accorder la plus haute priorité à un processus de consultation fédérale-provinciale, en fondant le débat sur les cinq propositions de Québec, en vue de favoriser la participation totale et active du Québec à la fédération canadienne. Les premiers ministres se sont entendus pour tenir ensuite d'autres entretiens constitutionnels sur les questions soulevées, y compris la réforme du Sénat.»

Si l'on procède à la réforme du Sénat en appliquant la formule recommandée par les premiers ministres provinciaux, le gouvernement du Canada aura une proposition à soumettre en matière de réforme du Sénat.

* * *

L'AGRICULTURE

LES TAUX D'INTÉRÊT ET LES DROITS EXIGÉS DES AGRICULTEURS PAR LES BANQUES À CHARTE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, mais je pourrais signaler au premier ministre que l'agriculture de l'Ouest fait face à sa pire crise financière depuis l'époque où R. B. Bennett était premier ministre. Cela nous en dit long sur le premier ministre.

Le ministre de l'Agriculture n'est pas sans savoir que de nombreux agriculteurs se font imposer des taux d'intérêt trop élevés par les banques qui sont passées d'un taux fixe à un taux flottant avant 1982. Dans un cas, en Alberta, cet intérêt en trop s'est élevé à 240 000 \$. Nous avons appris hier que les banques exigent un droit de 500 \$ pour montrer aux agriculteurs leurs comptes. Le ministre pourrait-il demander aux banques de cesser d'escroquer les agriculteurs, de leur rembourser les paiements en trop, de leur transmettre des renseignements dont ils ont besoin et de régler cette question?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je serai heureux d'étudier les affirmations selon lesquelles les banques exigent ce droit. Je dois rappeler au député que j'ai demandé à l'inspecteur général des banques de faire enquête sur la portée de ce programme et il devrait me faire rapport dans quelques semaines.

LA NÉCESSITÉ DE FORCER LES BANQUES À PERMETTRE AUX AGRICULTEURS D'EXAMINER LEURS COMPTES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je me suis entretenu avec l'inspecteur général des banques, et il m'a déclaré que son enquête portait sur la possibilité que les banques deviennent insolubles du fait des sommes importantes qu'elles doivent rembourser aux agriculteurs. L'inspecteur général n'a absolument pas le pouvoir d'exiger des banques qu'elles cessent d'imposer ce droit de 500 \$ aux agriculteurs qui souhaitent examiner leurs comptes.